

eu des gains illicites dans la fourniture des \$800,000 de marchandises par le sieur Merwin, puisqu'on a réussi à prélever une commission de \$750 sur la vente de deux chaudières. Que le premier ministre rachète sa promesse de nous mettre en état de prouver nos accusations. Le député de Grey-sud (M. Miller) a écrit à MM. Goldie et McCullough afin de découvrir la vérité et ils lui ont mentionné le même prix. J'imagine que M. Miller a dû communiquer leur réponse au ministre de la Marine.

En présence de tous ces faits, le Gouvernement nous demande d'ouvrir des crédits, sans consentir à nommer un comité, sans nous expliquer pourquoi le département de la Marine dépenserait les deniers publics par l'intermédiaire de Brooks et compagnie, de Montréal, ou de Merwin qu'on a fait venir de New-York à seule fin de lui confier la fourniture des approvisionnements des phares qui ont coûté près de \$800,000, l'an dernier, tel qu'il appert du rapport de l'auditeur général. L'Etat a acheté de Brooks ou de Merwin pour soixante à quatre-vingt mille dollars de machines canadiennes qu'il aurait pu obtenir directement des fabricants. Il a retenu les services de Brooks qui s'est adressé aux fabricants afin d'acheter des chaudières pour Owen-Sound, là-bas, et qui les a revendus le double du prix.

Je demande au ministre de dire qu'il nous accordera une enquête afin de découvrir qui a prélevé cette commission illicite. J'ignore où l'argent est allé mais quelqu'un l'a certainement empoché. Le département doit surveiller les deniers publics de plus près qu'un particulier surveille sa propre bourse; cependant, il a payé \$975 à cet intermédiaire pour un article qu'il aurait pu acheter au prix de \$600, ce qui lui laisse un bénéfice de \$375. Nos adversaires sont les dépositaires des fonds publics dont ils se servent pour venir en aide à leurs favoris politiques. Depuis deux ou trois ans, Brooks et compagnie, de New-York, ou Merwin ont fourni à l'Etat presque tous les approvisionnements des phares dont il a eu besoin. Brooks habite à New-York et il a un agent à Montréal. Ce dernier, sommé de comparaître devant nous, a refusé de dire combien il avait payé ces marchandises.

Je voudrais entendre le ministre de la Marine dire qu'il obtiendra que le premier ministre rachète la promesse qu'il a faite à la Chambre la dernière fois que cet item est venu en discussion. Il s'est engagé à nommer un comité d'enquête sur toutes les accusations portées ce soir-là par quatre députés. Il ne s'agissait pas du comité qu'il a nommé mais d'un comité d'enquête sur toute la question.

S'il ne tient pas sa promesse, je porterai une nouvelle accusation. Ayant lu la lettre, je déclare que le Gouvernement a payé à M. Brooks \$975 pour chacune de ces chaudières tandis qu'il aurait pu acheter les deux au prix de \$1,225, soit une différence

M. TAYLOR.

d'environ \$750 dont quelqu'un a profité. La population canadienne n'a retiré aucun bénéfice de cette somme. Que le ministre nous accorde maintenant une enquête.

M. MACPHERSON : Est-ce une lettre de Goldie et McCullough que l'honorable député a lue ?

M. TAYLOR : M. Miller, le représentant de Grey-sud, a reçu une lettre d'eux. Quant à moi, j'ai écrit à un ami de se rendre auprès de Goldie et McCullough et il m'a adressé la lettre dont j'ai fait lecture disant que ces articles ont été vendus à des prix et à ces dates-là qui sont exacts, j'en suis sûr. Si l'honorable député (M. Macpherson) veut en savoir plus long, le représentant de Grey-sud (M. Miller) confirmera mes déclarations.

M. MACPHERSON : J'ai posé cette question pour me renseigner; j'avais cru que l'honorable député lisait une lettre de Gordie et McCullough.

M. TAYLOR : Non.

M. MACPHERSON : En réalité, cette lettre ne vient pas de Goldie et McCullough ?

M. TAYLOR : Elle ne vient pas de Goldie et McCullough; c'est une lettre d'un de mes amis, de Galt, auquel j'avais écrit pour lui demander de se rendre auprès de Goldie et McCullough et de s'assurer des dates de la vente et de livraison et des prix de ces chaudières à vapeur. Je sais que ces prix sont exacts.

M. MACPHERSON : Les prix que cite M. Robert Scott sont-ils pour livraison franco en gare à Galt ou à Montréal ou à l'endroit où ces chaudières ont été expédiées ?

M. TAYLOR : Pour livraison franco en gare à Galt à l'adresse de F. L. Brooks et compagnie, de Prescott.

M. MACPHERSON : Le prix que cite l'honorable député (M. Taylor) est-il celui de la marchandise livrée franco à Prescott ou à Galt ?

M. FOWLER : Cela ne ferait pas beaucoup de différence, attendu que le transport jusqu'à Prescott ne coûte qu'à peu près \$25, ce qui laisserait encore un boni de \$300 sur la vente de chacune de ces chaudières.

M. TAYLOR : En outre, il y a un escompte au comptant représentant à peu près le prix du transport.

M. MACPHERSON : Ma question est pertinente. Lorsque j'achète des marchandises dont je paie le transport, j'ajoute le prix du transport au coût et l'honorable député (M. Taylor) en fait autant, j'imagine. Il ne m'a pas dit si les chaudières étaient livrées franco à Galt ou à Prescott pour ce prix-là.